

Police provinciale du Québec, compensation financière—fin

- Gendarmerie royale du Canada
 - Bureau de liaison, 567
 - Centenaire en 1973, 567
 - Expansion, 567
 - Laboratoires de détection criminelle, 567
 - Noyau des enquêtes criminelles, 567
 - Réseau d'ordinateurs, 567
 - Services de police assurés, 567
- Implications financières, 501, 502, 503, 538, 539, 540, 567, 568
- Juridiction provinciale, 501, 502, 503, 539, 540, 567, 568
- Mémoire présenté au gouvernement du Canada, 501, 502
- Ministre de la Justice du Québec, 501, 502, 503, 538, 539, 540
- Modus vivendi*, 503
- Montée vertigineuse des frais administratifs, 504
- Négociations, 502, 503, 504
- Non-contestation par le solliciteur général du droit des provinces d'administrer leur police, 539
- Nouvelle conception d'expansion des services policiers fédéraux, 568
- Paiement intégral par l'Ontario et le Québec, 538
- Possibilité d'une solution équitable, 504
- Précédents, 503, 539
- Procureur général de l'Ontario, 502
- Québec et Ontario, 501, 502, 503, 504, 538, 539, 540, 567, 568
- Redistribution des ressources fiscales, 539
- Revendication du Québec, 501, 502, 503, 504, 538, 539, 540, 568
- Solliciteur général du Canada, 502, 503, 538, 539, 540
- Text de crédibilité de notre système fédéraliste, 537, 540
- Universités, 503
- Orateurs:** les honorables sénateurs
 - Asselin, Martial, 537-540
 - Deschatelets, Jean-Paul, 501-504
 - Desruisseaux, Paul, 567, 569
 - Flynn, Jacques, 603, 954-955
 - Langlois, Léopold, 955, 966

Politique anti-inflationniste

- Accroissement de la production de denrées alimentaires et autres produits et services, 72, 116, 117, 118, 119, 183
- Augmentation des fonds versés par le gouvernement fédéral aux provinces, 175
- Collaboration entre pays producteurs et pays consommateurs, 116
- Commission de surveillance des produits alimentaires, 72
- Consultations avec le patronat et les syndicats, 29, 30, 72, 118
- Consultations des gouvernement fédéral-provinciaux, 29, 30, 72, 118
- Dépenses gouvernementales, restriction, 27, 28, 72, 119, 144, 145, 183
- Effort national concerté, 27, 144-145
- Exemptions fiscales accrues aux personnes à faible revenu, 118
- Exportation, 116, 121
- Gestion des ressources et de l'environnement côtiers, 116
- Gouvernements provinciaux et municipaux, restriction des dépenses, 27, 28, 72, 144, 145
- Indexation des pensions de vieillesse sur indice des prix à la consommation, 175
- Intervention gouvernementale pour hausse des prix, 27
- Nivellement des prix du prétole, 27, 72
- Organisation mondiale de la santé, ralentissement du taux de croissance des populations, 72